

Canadian Foreign Policy Journal

ISSN: 1192-6422 (Print) 2157-0817 (Online) Journal homepage: www.tandfonline.com/journals/rcfp20

La PAIF du Canada a-t-elle changé la coopération avec Haïti?

Stephen Baranyi & Nancy Saint Louis

To cite this article: Stephen Baranyi & Nancy Saint Louis (26 Dec 2025): La PAIF du Canada a-t-elle changé la coopération avec Haïti?, Canadian Foreign Policy Journal, DOI: 10.1080/11926422.2025.2603704

To link to this article: https://doi.org/10.1080/11926422.2025.2603704

Published online: 26 Dec 2025.

Submit your article to this journal

View related articles

View Crossmark data

Full Terms & Conditions of access and use can be found at
https://www.tandfonline.com/action/journalInformation?journalCode=rcfp20

CANADIAN FOREIGN POLICY JOURNAL
https://doi.org/10.1080/11926422.2025.2603704

Routledge
Taylor & Francis Group

Check for updates

La PAIF du Canada a-t-elle changé la coopération avec Haïti?

Stephen Baranyi et Nancy Saint Louis

ÉDIM, Ottawa, Canada

RÉSUMÉ

L'absence d'études scientifiques de l'atterrissage de la Politique d'assistance internationale féministe (PAIF) en Amérique latine et les Antilles, a motivé cette étude de l'ancrage de la PAIF en Haïti, un partenaire clé du Canada dans la région. L'étude documente l'évolution de la coopération et son volet égalité des genres (EG) entre 2015 et 2025 -- au niveau des discours, des dépenses, des projets et de leurs résultats, surtout dans les secteurs de la justice et la sécurité. Guidé par un cadre théorique féministe institutionnaliste, elle documente la construction sociale de cette coopération par Affaires mondiales et d'autres acteurs canadiens, en consultation avec des partenaires féministes de la société civile et avec l'État haïtien. Elle démontre comment, dans le contexte de la crise multidimensionnelle et de politiques canadiennes parfois mal adaptées, cela a mené à une augmentation du contenu EG après l'adoption de la PAIF, puis à une légère régression depuis 2023. Elle documente des résultats probants surtout dans les projets avec la société civile, en soulignant l'importance de continuer à appuyer l'EG dans la Police. L'étude termine avec des leçons pour la coopération canadienne, son évaluation et son étude scientifique.

MOTS CLÉS

Coopération; développement; Canada; Haïti; féminisme; institutionnalisme

ABSTRACT

The absence of scholarly studies of how Canada's Feminist International Assistance Policy (FIAP) lands in Latin America and the Antilles, motivated this study of the anchoring of the FIAP in Haiti, a key partner in the region. The study documents the evolution of cooperation and its gender equality (GE) dimensions between 2015 and 2025 -- at the level of discourse, expenditures, projects and their results, especially in the justice and security sectors. Guided by a feminist institutional theoretical framework, it documents the social construction of this cooperation by Global Affairs and other Canadian actors, in consultation with feminist partners in civil society and with the Haitian state. It demonstrates how, in the context of the multidimensional crisis and sometimes inappropriate Canadian policies, this led to an increase in EG content after the adoption of the FIAP, then to a slight regression since 2023. The study documents convincing results especially in projects with civil society, without diminishing the importance of continuing to support GE in the Police. The study ends with lessons for Canadian cooperation, its evaluation and its scholarly study.

CONTACT Stephen Baranyi sbaranyi@uottawa.ca

© 2025 NPSIA

Introduction

Lorsque la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada fut adoptée en 2017, les militant.es œuvrant au carrefour de l'égalité des genres (EG) et du développement international l'ont accueilli avec un mélange d'enthousiasme et de prudence. Selon une dirigeante des associations qui ont influencé la PAIF: « A l'époque, la réaction à la nouvelle politique était variée. Certaines d'entre nous ont célébré, ont applaudi les nouveaux engagements pour financer les organisations des droits des femmes. D'autres étaient plus sceptiques ».[1] L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a noté que si elle « applaudit à l'adoption d'une approche féministe et à l'importance accordée aux … champs d'action interreliés dont l'égalité entre les sexes, la dignité humaine … ainsi que la paix et la sécurité, elle soulève de vives inquiétudes quant au financement adéquat de ce plan fort ambitieux ».[2]

La littérature

Dans les années suivantes, les universitaires ont ajouté leur mot à ces débats. Brown et Swiss[3] ont étoffé l'analyse des brèches persistantes entre le discours progressiste de la Politique et l'absence d'une augmentation budgétaire conséquente. D'autres mirent en exergue les défaillances conceptuelles de la Politique, notamment son accent démesuré sur l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles, versus une vision plus intersectionnelle qui aurait souligné l'importance stratégique d'appuyer les femmes, les filles et d'autres personnes marginalisées par le croisement des relations de pouvoir axées sur le genre, la race, la classe, l'orientation sexuelle, etc.[4] Certain.es analyst.es soulignèrent l'absence d'un clair engagement, dans la PAIF, pour appuyer les luttes de ces personnes contre les politiques néolibérales reproductrices d'inégalités sociales extrêmes.[5]

Ces analyses discursives et budgétaires furent renchéries par les premières études empiriques de la mise en œuvre de la PAIF dans certains contextes Sud. Swan a lancé le débat en documentant une profonde déconnexion entre l'appréciation locale des projets découlant de la PAIF en Palestine, versus les critiques pointues de maints partenaires à l'égard de l'acquiescence *de facto* par l'État canadien, à l'occupation des territoires palestiniens par l'État d'Israël.[6] Rao et Tiessen ont documenté la pertinence de la Politique des points de vue de partenaires de la société civile dans trois pays d'Afrique anglophone, mais aussi l'importance d'écouter la diversité de visions féministes ancrées dans chaque contexte.[7] En 2023, la Vérificatrice générale Karen Hogan a ajouté du piment politique aux débats avec un rapport concluant qu'Affaires mondiales du Canada (AMC) « n'est pas parvenu à démontrer comment la mise en œuvre de la Politique … a contribué à améliorer l'égalité des genres dans les pays à revenu faible et intermédiaire ».[8]

Cette littérature a posé les bases des débats sur la PAIF et sa mise en œuvre, en mobilisant une gamme d'approches théoriques et méthodologiques. Cependant, mis à part l'étude de Swan, aucune de ces études n'a exploré la construction sociale de l'atterrissage de la PAIF à partir de l'interaction entre les (f)acteurs clés au Canada et dans le Sud. En plus, aucune étude n'a été publiée sur l'atterrissage de la PAIF en Amérique latine et aux Caraïbes ou particulièrement en Haïti, le plus grand récipiendaire d'aide canadienne dans cette région.

Le présent article cherche à pallier certaines de ces lacunes dans la littérature sur la PAIF; il se situe aussi dans la littérature sur l'EG dans les relations entre le Canada et Haïti. Dans son étude pionnière sur cette thématique, Salahub a documenté l'émergence d'un important volet EG dans la coopération entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Haïti à partir des années 1990, surtout dans les domaines de la santé maternelle et infantile, l'éducation et les droits humains.[9] Elle a examiné le Fonds *Kore Famn*, qui appuyait le Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF) ainsi que maintes associations féministes aux niveaux national et local. Néanmoins, Salahub soulignait la portée limitée de l'EG, présente de façon plus ou moins systématique dans seulement la moitié du portfolio canadien à l'époque.

Baranyi et Binette reprirent cette thématique en ciblant l'évolution du genre dans la coopération canado-haïtienne sous les gouvernements Conservateurs du Premier ministre Stephen Harper.[10] Leur étude a confirmé l'effacement de l'EG du discours Conservateur en Haïti à partir de 2006, ainsi que l'élimination d'importants mécanismes de coopération comme le Fonds *Kore Famn*. Néanmoins, ils ont observé que le niveau des dépenses canadiennes en matière d'EG avait été largement maintenu et que la promotion de l'EG avait persisté dans les secteurs clés, y compris ceux de la justice et la sécurité : par exemple dans le projet Formation initiale professionnelle des cadres de la Police nationale d'Haïti (FIPCA-PNH), ou bien dans un projet avec des juristes promouvant l'EG dans une perspective intersectionnelle, géré par Avocats Sans Frontières Canada. L'étude documentait comment des fémocrates à l'ACDI avait silencieusement soutenu l'élaboration et l'adoption de la Politique d'Égalité femmes-hommes et d'un Plan d'action national en 2014, ensuite comment l'ambassadrice du Canada avait publiquement reconnu le potentiel transformateur de ces documents stratégiques en 2015. Guidé par un cadre théorique féministe institutionnaliste historique, Baranyi et Binette ont souligné l'agentivité des fémocrates au sein de l'État canadien qui ont façonné ces initiatives en dépit des contraintes politiques imposées par les gouvernements Conservateurs. Pour motiver d'autres chercheur.es à approfondir l'analyse de ce cas, les auteur.es ont terminé en notant que « nous en savons encore peu sur l'agentivité des fonctionnaires et des militantes haïtien.nes, sur le poids des normes d'EG internationales ainsi que les relations genrées de pouvoir qui ont influencé ces négociations entre les acteurs canadiens et haïtiens au niveau des projets, des programmes et des stratégies ».[11]

Questions de recherche, méthodologie et approche théorique

Le présent article met à jour le constat de Baranyi et Binette en le situant dans les actuels débats sur l'atterrissage de la PAIF dans divers contextes Sud, ainsi que les (f)acteurs qui ont façonné son application en Haïti. Voici les questions spécifiques qui ont guidé notre recherche:

1. Comment le volet EG de la coopération canado-haïtienne a-t-il évolué depuis l'élection du gouvernement Libéral en 2015 et surtout depuis l'adoption de la PAIF en 2017 -- au niveau des priorités discursives, des dépenses et de leurs résultats genrés au niveau programmatique, surtout dans les domaines de la sécurité et de la justice?

2. Comment la PAIF s'est-elle manifestée au niveau de projets phares dans ces domaines? Quels sont les résultats genrés de ces projets, dans l'immédiat et à long terme? Comment ces projets se situent-ils dans l'implication canadienne plus large en Haïti?
3. Quelle configuration de normes, d'agentivité et de dynamiques institutionnelles, canadiennes et haïtiennes, ont façonné l'atterrissage de la PAIF en Haïti?
4. Quels apprentissages pratiques et scientifiques peut-on retenir de ces expériences et comment pourraient-ils illuminer des pistes d'action pour la prochaine étape de l'histoire?

Nous avons mobilisé une méthodologie surtout qualitative pour recueillir nos données, d'abord par l'entremise d'une recherche documentaire : des déclarations politiques canadiennes sur Haïti depuis 2015; du rapport clef du comité parlementaire sur Haïti en 2023; de l'évaluation programmatique qu'Affaires mondiales du Canada a publié la même année; des prises de position par la société civile et la diaspora haïtienne au Québec. Ensuite, nous avons recompilé des données quantitatives d'AMC sur la coopération canado-haïtienne depuis 2016. Nous avons aussi étudié les rapports internes sur quatre projets : le projet Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti (AJULIH) géré par Avocats sans frontières Canada (ASFC); le projet Appui à une police professionnelle et inclusive (APPI) et le Projet d'appui à une meilleure intégration des femmes à la Police nationale d'Haïti (PAMIF-PNH), gérés par Cowater; ainsi que le projet Voix et leadership des femmes (VLF) géré par le Centre de coopération internationale (CECI). Tous ont débuté pendant la période d'étude. Tous ont mobilisé des budgets entre CAD 3,5 millions et CAD 21 millions. AJULIH visait à renforcer la société civile active dans la promotion de l'accès à la justice, tandis qu'APPI et PAMIF visaient à renforcer la Police et la sécurité publique. VLF allait au-delà de ces secteurs mais nous semblait incontournable, car c'était le projet phare de la PAIF en Haïti.

Pour trianguler les résultats de cette recherche documentaire, nous avons lancé des échanges préliminaires avec deux agentes de projets à AMC en 2021; en 2023 et 2024, sur la base de l'autorisation éthique de l'uOttawa, nous avons mené des échanges et des entretiens avec trois fonctionnaires de plus haut niveau à AMC. Entre mars et juin 2025, nous avons effectué des entretiens semi-dirigés avec 11 intervenant.es des agences d'exécution canadiennes mentionnées ci-dessus, de leurs partenaires étatiques (notamment la PNH) et associatifs en Haïti, ainsi qu'une experte canadienne dans la matière. En plus des entretiens et des échanges anonymes avec ce modeste échantillon de 16 intervenant.es clés de la coopération canado-haïtienne, nous avons fait de l'observation participative dans 10 forums publics ou à huis clos pertinents, organisés par des ministères de l'État canadien, par des universités canadiennes ainsi que par l'Université Quisqueya, entre 2020 et 2025.[12] Nous avons aussi suivi la couverture des relations canado-haïtiennes dans les médias de référence comme Alterpresse et Radio Canada. Notre positionnalité en tant que doctorante haïtienne au Canada et professeur canadien actif en Haïti depuis 20 ans, nous ont ouvertes des portes, sans poser de problèmes majeurs pour la plupart des parties prenantes que nous avons sollicités. Nous espérons que cette étude leur sera utile.

Nos questions de recherche et l'interprétation des données ont été façonnés par un cadre théorique féministe institutionnaliste historique. Cette approche, influencée par les travaux pionniers de Krook et Mackay[13] et de Kenny[14], attire notre attention

d'abord sur l'effet que la PAIF, en tant que norme nationale, a eu sur la coopération: les opportunités qu'elle a créées et les contraintes qu'elle a imposées. Elle nous mène ensuite à étudier l'agentivité des fémocrates et d'autres acteur.es, au Canada et en Haïti, qui ont saisi ou résisté aux possibilités proposées par la PAIF, dans le cadre d'institutions formelles comme AMC et la PNH, ainsi que d'institutions informelles comme le patriarcat. Ceci, sans perdre de vue les relations de pouvoir intersectionnelles et les structures socioéconomiques et géopolitiques plus larges des deux pays.

Dans la section suivante, nous résumons les grandes lignes de l'évolution de la situation en Haïti et nous analysons la coopération canado-haïtienne entre 2015 et 2025. Ensuite, nous présentons une analyse approfondie des quatre projets signalés auparavant, y compris de leurs résultats genrés. Au fil de ces analyses et à la lumière de notre cadre théorique, nous tentons d'expliquer l'assemblage d'influences normatives, d'agentivité et de dynamiques institutionnelles qui ont façonné la coopération dans les domaines de la justice et de la sécurité. À la fin de l'article, nous rassemblons les fils de cette analyse dans nos réflexions sur les pistes d'action collective et de recherche scientifique qui découlent de cette étude.

Grandes tendances

Le contexte haïtien et transnational

Il est impossible de comprendre la mise en œuvre de la PAIF en Haïti sans cerner les défis posés par l'évolution du contexte entre 2015 et 2025. Après quatre années de stabilité relative sous le gouvernement du Président Michel Martelly du Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK), le premier tour des élections nationales organisées par le Conseil électoral provisoire (CEP), en 2015, fut largement contesté. Le gouvernement de transition et le CEP mis en place pour organiser le deuxième tour ont mieux respecté les normes au niveau de la procédure, mais la victoire du Président Moïse et du PHKT furent rejetés par maints partis d'opposition.[15]

En 2018, ce rejet a convergé avec des manifestations massives contre la vie chère et la corruption imputée aux dirigeants (PKTK et autres) accusés d'avoir profité de l'aide du Venezuela dans le cadre du programme *Petrocaribe*. Un mouvement civique qui a commencé avec des demandes de justice sociale fut repris par des partis d'opposition qui demandaient la démission du Président; certains de ces partis étaient accusés d'être complices avec les gangs criminels. Les gangs profitèrent de l'instabilité et du retrait des missions onusiennes pour élargir leurs opérations criminelles et violentes. C'est dans ce contexte que le Président Moïse fut assassiné en juillet 2021, apparemment par un réseau transnational regroupant des acteurs américains, canadiens, colombiens et haïtiens -- y compris de la diaspora haïtienne au Canada.[16]

A l'époque, le *Core Group* rassemblant les représentants des Nations Unies, de l'Organisation des États Américains et de sept pays y compris les États-Unis, le Canada, la France et le Brésil, exerçait une grande influence sur la politique haïtienne. Peu après l'assassinat du Président Moïse et dans un contexte flou, le *Core Group* se prononça en faveur du passage du pouvoir au Premier Ministre Ariel Henry. Les fonctions attribuées au gouvernement de transition de M. Henry étaient de consulter les parties prenantes afin d'organiser l'élection d'un gouvernement légitime et de stabiliser la situation sécuritaire.[17]

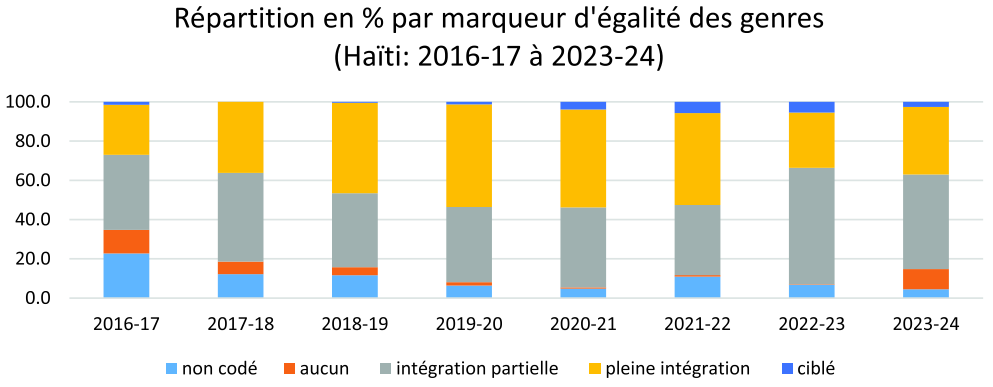
Malgré des tentatives dans ce sens, en début de 2024, maintes parties prenantes reconnurent que ni la sécurité publique, ni des élections crédibles, seraient orchestrées par M. Henry et son entourage. Dans ce contexte, des chefs de gangs ont bloqué le retour du Premier ministre d'un voyage au Kenya – où il avait signé l'accord bilatéral autorisant le déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS). Avec l'appui de certains partis d'opposition, ils ont ensuite tenté d'imposer leur gouvernement de transition. Pris au dépourvu, les acteurs du *Core Group* se sont ralliés à la communauté des Caraïbes (CARICOM) pour persuader les partis politiques et des organisations de la société civile (OSC) à former un Conseil présidentiel de transition (CPT) plus représentatif. Son mandat était similaire à celui du gouvernement antérieur, mais en avril 2024 le CPT émit un Accord politique plus ambitieux, promettant d'enrayer l'insécurité et d'organiser des élections légitimes avant février 2026, de relancer la réforme de la Constitution, de créer une Commission de vérité, justice et réparation et d'adopter de mesures pour renverser la grave dégradation des conditions socioéconomiques.[18] En dépit des efforts dans ce sens, le CPT et la Police n'ont pas réussi à rétablir le minimum de sécurité publique requis pour organiser des élections crédibles avant la nouvelle date cible en février 2026 et ce, malgré l'intervention partielle de la MMAS.[19]

Les discours et les dépenses canadiennes en matière d'EG

La coopération canado-haïtienne a dû s'adapter à ces dynamiques contextuelles contraignantes. En 2018, un énoncé ministériel a tracé les priorités canadiennes en Haïti, soulignant l'intention d'appuyer le leadership haïtien et d'accroitre la participation des femmes, ce qui représentait un léger départ du discours Conservateur antérieur. A partir de l'adoption d'une Stratégie pays, en 2021, le site d'AMC afficha plus clairement la priorité transversale de promouvoir l'EG et l'autonomisation des femmes dans toute les axes de la coopération avec Haïti.[20] Néanmoins, tel qu'observé par AMC dans son évaluation programmatique : « Le profil de l'aide canadienne a démontré un alignement de facto sur les priorités surtout sociales [… codifiés dans les plans de développement officiels] plutôt que sur une consultation stratégique avec l'État haïtien ».[21] Nous reviendrons aux conséquences de cette lacune à la fin de la section sur les résultats de la coopération et les débats politique plus larges.

Malgré l'absence d'engagement stratégique avec l'État, Haïti est resté le plus grand récipiendaire de l'aide canadienne dans les Amériques et un des plus importants au niveau mondial, avec une moyenne annuelle de CAD 87 000 000 entre 2016 et 2021.[22] La santé, le renforcement de l'État et des OSC (y compris la paix, la sécurité, la justice et la gouvernance inclusive), l'éducation et l'humanitaire occupaient le gros de ces dépenses, dans cet ordre.[23]

Le graphique 1 illustre l'évolution du volet EG de la coopération canado-haïtienne depuis 2016.[24] On voit que le pourcentage des dépenses sur des projets ciblant l'EG (codé EG3, par exemple le projet VLF) a augmenté de 1,5 en 2016–17 à 5,7 en 2021-22, avant d'accuser une baisse légère en 2022–23 et une baisse plus importante à 2,6 en 2023-24. Ensuite, le pourcentage des dépenses sur des projets intégrant pleinement l'EG (codé EG2, par exemple le projet AJULIH) a augmenté de 25,4 en 2016–17 à 52,3 en 2019-20, pour accuser de légères baisses par la suite et se stabiliser à 34,4 en 2023-24. Le pourcentage des dépenses sur des projets avec une intégration partielle de l'EG



Graphique 1. l'Égalité des genres dans l'assistance canadienne en Haïti, 2016-2024. Ce graphique et le tableau ont été compilés par Safo Musta. Source originale : Ensemble de données historiques sur les projets disponible sur https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/international-assistance-report-stat-rapport-aide-internationale/index.aspx?lang = eng

(codé EG1, par exemple le projet APPI), a augmenté de 38,3 à 58,5 en 2022-23, avant de baisser à 42,2 en 2023-24. Le pourcentage des dépenses sur des projets sans composante EG (codé EG0) a diminué dramatiquement de 12 en 2016–17 à 0,2 en 2022-23, avant de remonter à 10,3 en 2023-24. Le pourcentage des projets non-codés a diminué de 22,8 à 4,4 pendant cette période.

Somme toute, il est clair qu'AMC et ses partenaires ont réussi à grandement diminuer la part de l'assistance canadienne sans composante EG et à grandement augmenter la part intégrant l'EG de façon assez systématique pendant les premières années de gouvernance Libérale, mais que cette tendance s'est ralentie surtout à partir de 2023-24. A la fin de la prochaine section, nous aborderont les facteurs qui semblent expliquer ce mélange d'avancées et de régression par rapport au contenu EG de l'assistance canadienne en Haïti.

Des résultats et des débats plus larges

Sur la base de leur étude rigoureuse de la coopération canado-haïtienne entre 2016 et 2021, les évaluateurs commandités par AMC ont tiré ces conclusions par rapport au volet EG :

> Depuis 2017, le programme a beaucoup investi en vue de faire progresser l'EG dans l'ensemble des filières, en conformité avec la PAIF. AMC a exercé un leadership important sur le programme de l'EG dans la programmation globale, notamment aux tables sectorielles et dans les collaborations multi-donateurs. Ceci a amplifié l'impact d'AMC au-delà des projets

Tableau 1. Données brutes, égalité des genres dans l'assistance canadienne en Haïti, 2016–2024.

	2016–17	2017–18	2018–19	2019–20	2020–21	2021–22	2022–23	2023–24
non codé	22.8	12.2	11.6	6.4	4.8	11.0	6.8	4.4
EG0 : aucun	12.0	6.4	4.1	1.7	0.6	0.7	0.2	10.3
EG1 : intégration partielle	38.3	45.3	37.7	38.3	40.8	35.7	59.5	48.2
EG2 : pleine intégration	25.4	36.2	46.1	52.3	49.9	46.9	28.1	34.4
EG3 : ciblé	1.5	0.0	0.5	1.3	3.9	5.7	5.5	2.6

> canadiens […] Néanmoins, les résultats en matière d'EG sont restés mitigés, difficilement mesurables, et de nature plus pratiques (provision de services, formations, etc.) que transformateurs dans une perspective féministe, bien que l'enjeu soit maintenant incontournable dans le programme global de développement en Haïti et des politiques du gouvernement haïtien en partie grâce à ces efforts.[25]

Ce bilan franc et nuancé pourrait surprendre les lecteur.es peu habitués à lire les évaluations gérées par le ministère. Il nous aide à cerner l'éventail des réalisations et leurs limites, soit l'avancement des normes et de l'EG dans certains projets, mais aussi les difficultés d'atteindre les idéaux transformateurs de la PAIF. Les facteurs explicatifs soulignés par l'évaluation suggèrent aussi des pistes de réponse à notre question de recherche sur les normes, l'agentivité et les dynamiques institutionnelles (canadiennes et haïtiennes) qui ont façonné l'atterrissage de la Politique. Parmi les « facteurs de réussite », on retrouve l'existence de « Partenariats canadiens et internationaux diversifiés » et la « Flexibilité d'AMC en réaction aux situation changeantes ».[26] Au niveau des défis, l'évaluation note l'« Instabilité et le contexte de crise multiforme prolongée »; la « Faiblesse des structures de l'État haïtien […] et l' …] érosion du capital humain »; ainsi que le « Manque de planification de […] stratégies de transfert dans l'optique de la pérennité ».[27] A la fin de la présente section, nous mobiliserons notre cadre théorique pour renchérir cette analyse des facilitateurs et des contraintes qui ont façonné la coopération pendant cette période. Entretemps, l'analyse des évaluateur.es ouvre aussi la porte pour situer la coopération dans les débats sur l'engagement pangouvernemental du Canada en Haïti.

Le premier débat qui mérite notre attention est celui sur le positionnement du gouvernement canadien face aux élections contestées en 2015-16, puis face à la sélection encore plus contestée du gouvernement dirigé par Ariel Henry, après l'assassinat du Président Moïse. Après le premier tour des élections nationales en octobre 2015, Ottawa semblait accepter le bilan plutôt favorable tiré par l'Organisation des États Américains. Néanmoins, face aux multiples critiques y compris les analyses bien documentées de l'Observatoire citoyen pour l'institutionnalisation de la démocratie financé par AMC,[28] Ottawa a fait marche arrière et a participé à la mise en place négociée du gouvernement de transition qui géra le deuxième tour en 2016. Malgré le bilan nettement plus favorable de l'Observatoire à l'égard de la procédure électorale en 2016, le fait qu'elle déboucha sur la réélection du PHTK, cette fois dirigé par M. Moïse, attisa des critiques continues parmi la diaspora et les OSC au Canada. Ces critiques devinrent plus vives avec l'explosion des manifestations populaires contre la vie chère, la corruption et la gouvernance du PHTK en 2018-2019, mais Ottawa resta fidèle à la posture du *Core Group*, qui justifiait son appui au gouvernement sur la base de son élection en 2016.[29] C'est aussi dans cette conjoncture qu'AMC approuva les quatre projets sélectionnés pour cette étude.[30]

L'assassinat de M. Moise et la sélection cavalière du Premier Ministre Henry par le *Core Group* en aout 2021, ébranlèrent ce consensus. La « solution haïtienne » prônée par le Groupe Montana, un large rassemblement de partis d'opposition et d'organisations de la société civile y compris des organisations de la diaspora au Québec, contribua aussi à cette remise en question.[31] À Ottawa, la nomination de Mélanie Joly comme Ministre des Affaires mondiales, l'importante communauté d'haïtiens de la diaspora dans sa circonscription à Montréal, ainsi que la nomination de Sébastien Carriere comme ambassadeur du Canada à Port-au-Prince, ont aussi facilité un virage comprenant ces éléments : d'abord, l'ouverture d'un dialogue à huis clos avec le Groupe Montana et d'autres voix

critiques de l'administration Henry; ensuite, un subtil distanciement envers cette administration et envers du *Core Group;* ceci, sans rompre avec ces acteurs publiquement, ce qui attisa les critiques de la posture officielle.[32] Ce n'est qu'en début de 2024, à la fin du mandat d'Ariel Henry et face à la tentative des chefs de gangs pour le remplacer, qu'Ottawa abandonna le Premier Ministre et appuya l'initiative de CARICOM et du *Core Group*, pour former le Conseil Présidentiel de Transition.[33]

Le deuxième grand débat est celui du rôle du Canada dans une intervention internationale musclée, versus l'appui à la Police et aux sanctions contre les chefs des gangs. Avec le retrait de la Mission de Nations Unies pour l'appui à la justice en Haiti en 2019, exigée par le gouvernement Moïse, le Canada avait retenu une lecture plutôt négative des missions onusiennes et leurs perspectives dans ce contexte. Ottawa a donc réagi avec prudence quand le gouvernement Henry a demandé le déploiement d'une force d'intervention onusienne pour contrer les gangs. D'importantes voix de la diaspora haïtienne et de la société civile surtout au Québec renforceraient cette prudence, sur la base de l'impératif, pour eux, d'appuyer une « solution haïtienne » à la crise.[34]

En octobre 2022, Ottawa a appuyé la résolution du Conseil de Sécurité mettant en place des sanctions contre des chefs de gangs. Le gouvernement a indiqué qu'il continuerait à renforcer la Police, en facilitant la vente et la livraison de blindés à la PNH. Après sa rencontre avec CARICOM en février 2023, le Canada a déployé des avions et des navires de surveillance sur la côte ouest d'Haïti. Avant la visite du Président américain Joe Biden à Ottawa le mois suivant, où tous savaient que le leadership d'une force d'intervention serait à l'ordre du jour, Ottawa a annoncé un nouvel engagement de CAD 100 000 000 pour renforcer la PNH et déployer des conseillers canadiens en matière de sécurité. En juin 2023, le Canada a aussi pris la direction du Groupe de coordination de l'aide internationale en matière de sécurité. A la rencontre des ministres des affaires étrangères du Canada et de CARICOM ce même mois, les parties ont validé l'approche canadienne et le rôle du Groupe de personnes éminentes de CARICOM, dans la promotion du dialogue politique en Haïti.[35] En octobre 2023, Ottawa et les membres de CARICOM ont appuyé la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU créant la MMAS; Ottawa s'est aussi engagé à bonifier les CAD 100 000 000 annoncés auparavant.[36]

Donc malgré les pressions provenant de Washington, de Port-au-Prince et certaines voix influentes de la diaspora, pour que le Canada assume la direction d'une force d'intervention, le gouvernement canadien a construit un consensus autour d'une approche différente: 1) appuyer la quête d'une 'solution haïtienne', par le gouvernement de transition et d'autres parties prenantes; 2) renforcer la PNH et éventuellement appuyer la MMAS; 3) renforcer les sanctions punitives contre les chefs de gangs et leurs alliés; 4) accroitre l'aide humanitaire et maintenir l'assistance au développement, guidés par la PAIF. Le rapport du Comité des affaires étrangères du Parlement en mai 2023, après avoir écouté les témoignages d'un éventail de parties prenantes y compris des dirigeant.es de la diaspora, a renchéri ce consensus.[37] Ce cadre stratégique est loin d'avoir apaisé les critiques d'un bord ou de l'autre,[38] mais il resta en place jusqu'en 2025.

En analysant ces débats et leur dénouement, on voit que l'influence normative de la PAIF a été limitée au domaine de la coopération, même si certains universitaires et OSC l'ont cité dans leur plaidoyer pour une nouvelle approche pangouvernementale. La Politique étrangère féministe annoncée par les ministres Freeland et Joly aurait pu améliorer la cohérence de l'action canadienne, mais elle n'a pas été officiellement adoptée par les

gouvernements Libéraux de M. Trudeau. Cantonnée au domaine de l'aide, la PAIF n'a donc pas pu guider la correction de l'approche menée par le *Core Group* et suivie par le Canada jusqu'à la sélection du Premier ministre Henry. C'était un exemple classique de la dépendance du sentier, renforcée à l'époque par le *Core Group* et par les institutions formelles connexes, y compris AMC.

Parmi les (f)acteurs qui ont effrité ce consensus du côté canadien, en 2021, on note d'abord le point tournant marqué par l'assassinat du Président Moïse et la nomination du Premier ministre Henry par le *Core Group*. Dans ce contexte, les critiques de l'approche existante devirent de plus en plus fortes, surtout celles de la diaspora haïtienne et la société civile québécoise. L'arrivée d'une nouvelle ministre des Affaires étrangères à Ottawa et d'un nouvel ambassadeur canadien à Port-au-Prince, plus sensibles à ces voix, a ouvert la porte à la construction, par le gouvernement fédéral au plus haut niveau, d'une alternative plausible à une intervention musclée -- axée sur le principe d'une « solution haïtienne » et concrétisée par l'augmentation de l'assistance à la Police et le renforcement de sanctions contre les gangs. D'autres institutions formelles comme CARICOM et le parlement du Canada ont aussi contribué à la construction sociale de cette approche.

En plus de l'influence minime des normes d'EG codifiées dans la PAIF, on voit clairement le rôle restreint de l'État et des OSC haïtiennes dans cette prise de décisions stratégiques qui ont grandement affecté la coopération et ses résultats EG. On note l'incapacité officielle canadienne de reconnaitre la responsabilité du Canada dans l'aggravement de la crise et la faiblesse de l'État haïtien entre 2015 et 2021, reflétée dans l'analyse partielle des facteurs clés notés à la fin de l'évaluation de la coopération. Depuis, on voit aussi les limites de l'approche post-2021 en pratique, face à la complexité de la situation sur le terrain. Nous reviendrons à ces complexités et à leur explication théorique dans nos conclusions, après avoir analysé des projets phares mis en œuvre sous l'égide de la PAIF, ainsi que leurs résultats genrés.

Les projets

AJULIH

Le projet Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti (AJULIH) a duré sept ans, de mars 2017 à juin 2024. Dirigé par Avocats sans frontières Canada et financé par AMC à la hauteur de CAD 21 361 160 le projet s'est dédié « à favoriser l'accès à la justice pour les personnes en situation de vulnérabilité (PSV), particulièrement les femmes, les mineur.e.s et les détenu.e.s ».[39] Affaires mondiales a codé le contenu de ce projet EG2, soit une pleine intégration du genre.[40] AJULIH avait trois grandes composantes : 1) l'accès à la justice, axé sur un partenariat avec l'Office de la protection du citoyen et de la citoyenne d'Haïti (OPC); 2) la lutte contre l'impunité et la corruption, visant à un éventail d'OSC, notamment le Collectif d'avocat.e.s spécialisé.e.s en litige stratégique des droits humains (CALSDH); 3) la participation citoyenne avec la Fondation Konesans ak Libète (FOKAL), qui visait à accroître « la participation citoyenne à la consolidation de l'État de droit par des plaidoyers efficaces […] »[41]

Une grande variété d'activités réalisées par ces partenaires comprenait des formations spécialisées, des services d'aide juridique pour des PSV; la mise en place d'un réseau d'acteur.es appuyant les victimes de violences basées sur le genre; la création de CALSDH avec

ses activités de litige stratégique en Haïti et à l'international; la création d'un noyau de jeunes juristes engagé.es dans la lutte contre l'impunité; du théâtre pour sensibiliser des publics plus larges, etc.

Selon une responsable d'ASFC, la stratégie du projet AJULIH découlait de son implication de longue date en Haïti, y compris son engagement féministe bien avant l'adoption de la PAIF. Ce que la Politique a ajouté, aux dires de cette représentante, c'est que « La PAIF nous a donné les moyens et la légitimité […] La politique a servi comme boussole pour nos interventions en Haïti ».[42] A l'étape de conception du projet, ASFC a sollicité les apports de certains partenaires, ce qui a débouché sur des innovations bien adaptées au contexte, par exemple la création de CALSDH et l'accent qu'ils ont mis sur l'appui juridique a des femmes en situation de vulnérabilité. Selon un responsable dudit Cabinet, l'agentivité des partenaires a aussi été respectée au long du projet : « on n'a jamais ressenti qu'il y avait une main mise sur nos activités », même dans des cas reliés au choléra, qui étaient sensibles pour le Canada.[43]

En termes de résultats à court terme, AJULIH a réussi à former « 2715 personnes dont 1318 femmes, et sensibiliser 16 653 personnes ».[44] L'OPC, mieux équipé dans la « réception, gestion des plaintes et de documentation des violations, a réussi à traiter 1283 sur un total de 1303 plaintes reçues, et 100% des plaintes administratives sont traitées grâce à 40 agent.e.s formé.e.s ».[45] Dans le cadre du programme d'assistance judiciaire (PAJ), huit avocat.e.s ont été recruté.es pour renforcer la présence de l'OPC dans les prisons. On peut supposer que ces résultats à court terme auront des retombées positives à moyen terme, puisque « Les jeunes appuyé.e.s par le projet dans le cadre du programme de stage et mentorat, les avocats.e.s et autres AAJ formé.e.s sur le LS et l'AJ/AJ, sensibilisé.e.s aux DH et à l'égalité de genres (EG), occupent des postes de professionnel.le.s du droit partout au pays ».[46]

Quels sont les résultats de ces formations pour les victimes des violations de droits humains? Selon ASFC, le projet a permis à 10 020 PSV de bénéficier des services d'assistance offerts par l'OPC et du PAJ « principalement en région ».[47] En plus, « les avocat.e.s du PAJ ont fait libérer 149 personnes » et « un accompagnement a également été offert à 1449 femmes, mineur.e.s, personnes libérées et autres PSV, par le biais de services d'appui psychosocial et de réinsertion sociale et professionnelle » par l'appui à cinq OSC partenaires, par exemple Fanm Deside, la Fondation *Zanmi Timoun* et Solidarité *famn ayitien*.[48] La libération de PSV détenues de façon arbitraire figure aussi parmi les résultats à noter : « CALSDH a réussi à obtenir la libération de 57 personnes, dont 9 femmes et 2 enfants ».[49] Parmi ces personnes, il y avait des femmes détenues de manière arbitraire, emprisonnées à côté d'hommes, violées à répétition par ces derniers, etc. La libération de ces femmes, à la suite de recours à la Cour interaméricaine des droits humains et à des tribunaux nationaux, a énormément amélioré leurs vies. La conception intersectionnelle de l'EG, visible dans l'appui à une diversité de personnes vulnérables y compris les personnes LGBTQI, était aussi novatrice dans le contexte haïtien.[50]

Plus largement, selon ASFC, « 549 667 personnes sont touchées par des activités visant à prévenir, répondre et mettre fin à la violence sexuelle » tandis que « 31 1500 personnes sont touchées par des activités qui soutiennent l'accès des femmes et des filles à la justice et aux services publics ».[51] Sur la base du partenariat avec FOKAL, le Théâtre 4 chemins a aussi effectué des séances culturelles dans plusieurs départements où, selon la

responsable d'ASFC, 18 666 personnes y compris des agents de la Police et des magistrats, ont été sensibilisées aux torts causés par la détention préventive provisoire.[52]

De ce qui précède, on peut comprendre que le projet AJULIH a largement contribué au renforcement des capacités des partenaires pour une relève générationnelle. Il a apporté des améliorations concrètes dans les vies des personnes libérées à la suite de litiges stratégiques menés par CALSDH. AJULIH a sensibilisé un vaste public et par ce fait, il contribué à pérenniser les normes d'accès à la justice et la lutte contre l'impunité en Haïti. Ce bilan globalement positif peut surprendre, puisque ces activités et ces résultats se sont construits dans le contexte fort défavorable décrit auparavant, soit l'instabilité politique et bureaucratique, les manifestations populaires contre la vie chère et la corruption, la recrudescence des gangs, les violences impitoyables qu'ils ont imposé aux populations à Port-au-Prince et d'autres départements, etc. La capacité collective de gérer ces énormes contraintes et d'avancer sur des dossiers sensibles malgré tout, témoigne de l'expérience, la planification inclusive et l'adaptabilité collective d'ASFC et de leurs partenaires haïtiens. La PAIF leur a fourni des orientations générales, des ressources et la légitimité pour placer leur conception intersectionnelle de l'EG, l'agentivité des partenaires haïtiens clés et les alliances stratégiques avec le mouvement féministe au cœur de leur projet dès le départ.

Néanmoins, ASFC a tiré d'importantes leçons au sujet des limites du projet.[53] Entre autres, ils/elles ont reconnu le défi de protéger des victimes de Violence Basée sur le Genre (VBG) ou d'autres crimes qui pouvaient subir des menaces ou des agressions à la suite de leurs dénonciations. Ils/elles ont reconnu l'importance de collaborer de façon plus systématique avec des associations de femmes et d'autres personnes handicapées, puisque ces citoyen.es sont doublement vulnérables aux discriminations et aux violences dans le contexte haïtien. Certains partenaires leur ont aussi rappelé que la lourdeur institutionnelle des procédures au niveau d'AMC et d'ASFC, requièrent des solutions plus adaptées. L'approbation par AMC en début de 2025, d'un projet de suivi dirigé par ASFC, leur donnera la chance de remédier à ces lacunes et de consolider les acquis en Haïti.

APPI et PAMIF

Le projet Appui à une Police professionnelle et inclusive (APPI) et le Projet d'appui à une meilleure intégration des femmes à la Police nationale d'Haïti (PAMIF-PNH) découlent du long engagement du Canada avec la Police d'Haïti. En particulier, ils découlent du projet de Formation initiale professionnelle des cadres de la Police (FIPCA-PNH), dirigé par Cowater International en partenariat avec d'autres institutions canadiennes ainsi que l'Académie nationale de police. Donc même si l'EG n'était pas nouveau pour les parties concernées, selon des responsables de Cowater, avec la PAIF « peut-être qu'on est allé plus loin. Dans les nouveaux projets, on met d'avantage d'éléments de l'approche féministe ».[54]

Le projet APPI a démarré en octobre 2021, financé par AMC à hauteur de CAD 12 500 000 sur cinq ans. Ses axes stratégiques se joignent à celles de la PAIF dont l'égalité de genre et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles, la gouvernance inclusive, la paix et sécurité. L'objectif du projet est de « contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la PNH […] en mettant un accent particulier sur les

femmes et les groupes marginalisés ».[55] Cet objectif rime avec les priorités codifiées dans le Plan stratégique de développement 2017–2021 de la PNH, notamment « l'amélioration des capacités de l'Inspection Générale (IG) de la police nationale d'Haïti dans la lutte contre la corruption, la défense des droits humains, y compris l'égalité de genre, et un appui à l'institutionnalisation du genre au sein de la PNH ».[56] AMC a codé le contenu de ce projet EG2, soit une pleine intégration du genre.[57]

Les activités prévues dans ce projet peuvent être séparées en trois catégories, selon les unités de la Police qu'elles ont ciblées. La première, avec l'Inspection générale (IG) chargée de la contrôler l'intégrité éthique des policier.es, n'a pas encore pu être mise en œuvre en raison de la destruction du local de l'IG (construit par le Canada auparavant) par les gangs à Port-au-Prince. La deuxième, avec la Direction de la logistique, comprend la mise en place d'une gestion informatisée du matériel et des équipements de la PNH.

La troisième composante et celle qui nous intéresse ici, cible le renforcement de la Coordination des affaires féminines et questions de genre (CNAF). Le projet a permis l'achat de 52 téléphones intelligents avec abonnement internet mis à la disposition des membres des cellules de lutte contre les VBG, pour établir une communication continue entre elles et le quartier général de la CNAF à Port-au-Prince.[58] APPI a aussi appuyé des activités de sensibilisation intéressantes, par exemple une activité avec les hauts cadres de la PNH en avril 2025, intitulée « La masculinité positive : une nécessité pour un corps de police équilibré en Haïti ».

Au cours de son travail avec l'École nationale de police (ENP), Cowater a identifié des barrières institutionnelles qui contraignait l'admission des jeunes femmes à la Police, empêchant la Police d'atteindre le quota de 30 pour cent pour les femmes à la fonction publique. Par exemple, elles ont observé comment les candidates étaient soumises à un examen gynécologique dit « ouvrir le corps », en plein vue des hommes, nuisant grandement à la rétention des candidates femmes.[59] Sur la base de ce diagnostic préliminaire, Cowater a proposé à AMC un projet plus ciblé pour « renforcer la capacité de la PNH à mettre en œuvre un mécanisme de recrutement sensible au genre ».[60]

En octobre 2020, AMC a approuvé un financement de CAD 3 616 701 pour la mise en œuvre du projet PAMIF entre 2021 et 2023.[61] Ce projet « visait à permettre à 200 jeunes femmes, provenant principalement de zones à risque où la violence et l'insécurité prédominent, de joindre les rangs de la PNH et de contribuer aux efforts de paix et de sécurité déployés dans le pays ».[62] AMC a codé le contenu de ce projet EG3, puisqu'il cible l'égalité des genre.[63]

Les activités de PAMIF ont débuté avec la sensibilisation des populations à Port-au-Prince ainsi que dans les régions de l'Artibonite, du Sud et du Nord, ciblant la sensibilisation des jeunes femmes à la fonction de la Police. Cependant, « La situation sécuritaire qui s'est rapidement dégradée au cours de 2022 et 2023 a empêché la tenue de rencontres de sensibilisation supplémentaires en région ».[64] Ensuite, le projet a accompagné des candidates à l'ENP dans la préparation des examens d'entrée dans le cadre des 32ème, 33ème et 34ème promotions. Au total, PAMIF a accompagné 200 filles sur la durée du projet. Les activités menées pour les régions visées ont permis aux postulantes d'être mieux préparées aux examens d'entrés de la PNH. Par exemple : « Sachant que les épreuves physiques du recrutement à la PNH représentent un obstacle majeur à l'accession des filles à la carrière policière dans un pays qui n'encourage pas la participation des filles aux activités

sportives, un programme de conditionnement physique basé sur les exigences de la PNH fut développé à l'aide d'une entraineuse physique haïtienne ».[65]

Les résultats de ces efforts sont intéressants. PAMIF « a permis d'augmenter l'effectif féminin de la PNH de 42 nouvelles recrues : 16 filles ont été admises dans la 32ème promotion en 2022, 15 filles ont été admises dans la 33ème cohorte en 2023, et 11 filles ont été admises dans la 34ème cohorte en 2024 ».[66] Selon un cadre de la PNH, ces recrutements et les activités complémentaires appuyées par APPI et d'autres partenaires ont permis à la Police de passer de 20,92 pour cent de femmes dans la 31e promotion en 2022 à 28,82 pour cent dans la 34e promotion en 2024.[67] Malgré ces avancées au niveau du recrutement, en début de 2025, la Police n'avait que 1 565 femmes sur un total de 12 808 policiers.[68] La PNH a donc encore du chemin à parcourir pour atteindre le quota constitutionnel de 30 pour cent pour les femmes.

Il est trop tôt pour évaluer les résultats finaux du projet APPI, puisque ce projet n'est pas encore terminé. Cependant, on observe déjà certaines avancées par rapport au volet EG, notamment l'officialisation du statut de la CNAF annoncé à l'activité de sensibilisation en avril 2025. La réhabilitation des communications électroniques entre le cartier général de la CNAF et les cellules de lutte contre les VBG dans le pays, pourrait aussi avoir des effets positifs sur la réception de plaintes et l'accompagnement des victimes par la Police en province.

Nous avons commencé cette section en notant que la PAIF avait facilité l'appui d'AMC et le leadership de Cowater sur ces projets, même s'ils promouvaient l'EG dans leur collaboration avec la PNH depuis longue date. L'agentivité de Cowater et celle de leurs homologues de la CNAF de la Police, a été essentielle pour relancer l'amélioration du recrutement des femmes par la PNH, ainsi que l'accueil conséquent des femmes et filles victimes de violences par la Police.

Néanmoins, la crise sécuritaire a grandement contraint leur capacité d'atteindre les résultats escomptés par les projets APPI et PAMIF. Selon des responsables de Cowater, la crise a aussi affecté les priorités du haut commandement de la Police : « L'intégration du genre est importante pour eux, mais la situation actuelle avec les gangs, le contexte ne permet pas qu'ils mettent beaucoup trop d'accent sur [cet aspect] ».[69] Pour le moment, ces contraintes contextuelles ne semblent pas remettre en cause la coopération du Canada avec la PNH, par le biais du projet APPI et de financements complémentaires.

VLF

Voix et leadership des femmes (VLF) est un programme mondial implémenté par AMC dans le cadre de la PAIF. VLF Haïti ou *Pou Fanm pi Djanm* en créole, est un projet géré par le Centre de coopération internationale (CECI) pour une durée de cinq ans, de 2018 à 2023, financé par un montant de CAD 7 817 661.[70] L'objectif de ce projet est de « renforcer les compétences et les activités des organisations, réseaux/plateformes, et du mouvement de femmes »[71] en priorisant de nombreux enjeux dont « la gestion financière et organisationnelle des organisations de femmes, le redressement des inégalités entre les sexes en Haïti, la lutte contre la VBG, le renforcement des plateformes, réseaux, alliances et du mouvement féministe ».[72] AMC a codé le contenu de ce projet EG3, puisqu'il cible l'égalité des genres.[73]

Les activités de ce projet se focalisaient sur la formation des partenaires; l'assistance médicale et psychosociale et l'appui juridique aux survivantes de VBG; des campagnes

de plaidoyer et de sensibilisation; des journées d'activisme, etc. Une responsable de CECI a souligné certains apports du projet. D'abord, « l'approche participative et inclusive [est] priorisée où les membres du CECI ont dû rencontrer toutes les parties prenantes des organisations ainsi que les bénéficiaires de leurs services ».[74] Cette approche constituant une évaluation ancrée a permis aux organisations d'accoucher un plan quinquennal solide, en dépit des défis de certaines d'entre elles. Ensuite, la pandémie a favorisé l'expansion « du troisième pilier qui est la création d'alliances et du plaidoyer à travers des plateformes comme WhatsApp par la constitution des groupes. De plus, VLF est une opportunité de soutenir le mouvement des femmes, qui est souvent à la recherche de financement et en mode de survie ».[75] Somme toute, selon cette responsable: « VLF est un programme phare de la PAIF et s'inscrivait vraiment dans la perspective féministe de soutien au mouvement des femmes pour leur durabilité organisationnelle ».[76]

Concernant les résultats, VLF-Haïti a englobé huit des 10 départements géographiques d'Haïti, « touchant trente-cinq (35) organisations de femmes, dont vingt-quatre (24) OSC-F, cinq (5) faitières, et six (6) réseaux/plateformes de femmes de la société civile haïtienne ».[77] En termes de renforcement capacitaire et de gouvernance, 24 OSC/F ont amélioré la qualité de leur service; 6805 femmes et 1615 hommes ont reçu la formation sur les droits des femmes et des filles, ainsi que sur la masculinité positive; 4232 survivantes de VBG ont reçu l'assistance à travers l'accueil/écoute, l'appui juridique, l'appui médical, l'assistance psychologique, la médiation, l'hébergement temporaire ou le référencement (…).[78] En plus : « Trois (3) communautés de pratique ont émergé dans le Nord, l'Artibonite et le Sud, favorisant une meilleure appropriation des enseignements du projet (…) ».[79] En plus, « VLF a permis à 42,8 % de ces partenaires de maintenir et/ou de développer leurs services sur le plan de la gouvernance ».[80] Par exemple, selon une responsable, ce projet a grandement renforcé la planification stratégique du Mouvement pour l'intégration et l'émancipation des femmes handicapées (MIEFH) au Cap haïtien, engendrant ainsi sa croissance d'une employée et 10 membres en 2019, a 19 employés et 80 membres en 2025.[81]

Dans cette même lignée, selon une responsable de CECI, « Pour VLF Haïti, il y a eu vraiment des gains et des avancées qui ont été faites dans les trois dans les piliers (à savoir le renforcement organisationnel, l'amélioration des services, les alliances et plaidoyers), car plus de 36 organisations […] ont pu avoir une meilleure gouvernance; améliorer des stratégies de communications; renouveler leurs structures organisationnelles, leur gouvernance, leur structures financières ».[82] Par exemple « Au niveau de l'Artibonite, la PLAFODA a bénéficié d'une assistance technique de VLF pour concevoir des outils de collecte de données sur la situation des femmes détenues (…). En plus, PLAFODA « avait fourni une assistance légale à 17/17 des détenues survivantes de viol, 12/17 ont été libérées grâce un partenariat stratégique avec le MCFDF ».[83] Selon CECI, ce projet a touché un total de 50 237 personnes dont 44 139 femmes et 6 098 hommes, et indirectement environ 256 049 personnes.[84]

Certains des résultats quantitatifs du projet VLF peuvent susciter des questionnements, mais l'appropriation des organisations partenaires des volets gouvernance et renforcement des capacités peuvent être observées car des organisations féministes comme SOFA et autres ont su en profiter, selon une experte indépendante.[85] Si la politique a apporté une certaine légitimité à des organisations, le projet VLF a favorisé l'augmentation de la visibilité de beaucoup d'autres, leur épanouissement et le réseautage,

comme c'est le cas pour MIEFH, une organisation de femmes handicapées dans le Nord. L'agentivité collective des différentes actrices ces bilans positifs devraient aider à pérenniser la lutte des femmes.

En dépit de ces résultats intéressants, selon CECI, AMC estime que dans le contexte actuel liée à la crise multidimensionnelle, le renouvellement de VLF n'est pas une priorité, comparé à l'assistance sécuritaire et humanitaire. Une responsable a exprimé ses préoccupations : « Pour les organisations de femmes, c'est une déception ».[86] Ce non-renouvellement du projet VLF s'ajouterait aux contraintes institutionnelles, l'instabilité politique et des dirigeants.es, la crise humanitaire sans précédent qui freinent les contributions du Canada a l'EG en Haïti.

Conclusions

Tel qu'expliqué dans l'introduction, malgré ses contributions, la littérature sur la PAIF canadienne aborde peu la construction sociale de l'application de cette politique dans différents contextes Sud. En particulier, elle n'aborde pas son atterrissage dans divers pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Notre étude contribue des éléments originaux à cet égard, soit une fine lecture de données quantitatives et qualitatives sur la construction sociale de la coopération canado-haïtienne dans les secteurs de la justice et la sécurité, guidée par un cadre féministe institutionnaliste historique.

Cette recherche nous a permis de cerner un léger décalage entre l'élection du gouvernement Libéral en 2015 et l'adoption de la PAIF en 2017, versus l'affichage public clair de l'EG comme priorité seulement à partir de l'adoption de la Stratégie pays pour Haïti en 2021. En dépit de ce décalage discursif, on a observé d'importantes augmentations dans le contenu EG de l'assistance canadienne en Haïti entre 2016 et 2022, suivie d'une légère régression du niveau d'EG en 2023-24. Le contenu marqué d'EG des quatre projets examinés dans cette étude, approuvés entre 2017 et 2021, reflète la poussée en faveur de l'EG pendant la mise en œuvre initiale de la PAIF en Haïti.

Par rapport à la construction sociale de ces tendances, on voit clairement l'impact normatif de la PAIF et de ses cibles quantitatives en début de la période d'étude. Tel qu'expliqué par une experte canadienne : « La PAIF a créé un environnement favorable pour ceux et celles qui étaient prêts à s'en servir ».[87] La PAIF a créé des opportunités pour les fémocrates, leurs alliés à AMC et les partenaires intéressés. Néanmoins, selon la même experte : « ceux qui n'étaient pas convaincus au début ne le sont encore pas ».[88] On peut supposer que l'application de la PAIF a rencontré des résistances institutionnelles, mais nous n'avons pas recueilli de données probantes sur ces contraintes au sein d'AMC. Par rapport à la légère régression dans le contenu EG des dépenses programmatiques, en 2023-24, elle semble être due moins à des résistances au sein d'AMC, qu'à l'impératif d'augmenter l'aide sécuritaire et l'aide humanitaire dans le contexte de crise après 2021 – illustré par le non-renouvellement du projet VLF, qui ne semblait plus être prioritaire en 2024.

Cela étant dit, rappelons-nous de l'observation des évaluateurs externe selon laquelle il y avait eu peu de consultations stratégiques entre AMC et les institutions de l'État haïtien lors de la mise à place du programme guidé par la PAIF, malgré l'alignement de l'assistance canadienne sur les priorités codifiées dans les plans de développement haïtiens.

Nous avons vu comment cette tendance s'applique moins clairement au niveau des projets, où on a noté certaines consultations stratégiques avec des partenaires haïtiens, notamment avec les OSC, y compris dans les domaines de la justice et de la sécurité. Si le manque de consultations au niveau du programme pays peut sembler compréhensible dans le contexte de la crise à l'époque, on suppose qu'il a miné l'appropriation étatique de la PAIF et de certains projets connexes en Haïti.

Au niveau des résultats, rappelons-nous les conclusions de l'évaluation officielle, selon laquelle « les résultats en matière d'EG sont restés mitigés, difficilement mesurables, et de nature plus pratiques … que transformateurs … ».[89] Notre analyse d'un échantillon de projets dans les domaines de la justice et la sécurité nous a permis de nuancer ces conclusions, en distinguant entre les projets AJULIH et VLF construits en partenariat avec la société civile, versus les projets APPI et PAMIF construits en partenariat avec la Police nationale. Dans la première catégorie et ce malgré la crise, on note d'importants résultats à court terme comme le renforcement des capacités et de la résilience des femmes victimes de VBG, ainsi que des alliances entre les associations qui les encadrent. En plus, on y trouve d'importants résultats au niveau de l'autonomisation juridique et matérielle de certaines femmes, y compris de femmes handicapées. Dans la catégorie de projets avec la PNH, on note aussi des résultats positifs tels que l'augmentation du recrutement des femmes cadettes à la Police et le renforcement du réseau de femmes agentes de changement au niveau institutionnel. Dans ces projets et au niveau programmatique, on remarque l'acceptation de plus en plus large de la norme de l'EG. Néanmoins, dans la PNH on retrouve aussi des résistances à l'avancée de l'EG, dans une conjoncture où la sécurité dure (par exemple le renforcement des opérations musclées contre les gangs) prime.

L'analyse des changements apportés aux relations canado-haïtiennes plus larges nous aide à cerner un décalage moins évident mais tout aussi important, soit l'augmentation de l'EG dans une conjoncture où l'approche canadienne s'inscrivait dans le cadre formaliste dirigé par le *Core Group*, suivi par la diminution de l'EG dans une conjoncture où le Canada s'est aligné sur une « solution haïtienne » mais où, paradoxalement, cette solution l'a amené à augmenter son assistance sécuritaire au dépend des projets plus axés sur l'EG. Le non-renouvèlement de Voix et leadership femmes, malgré ses résultats probants, est symptomatique de cet arbitrage paradoxal.

Quelles conclusions d'ordre pratique et scientifique retient-on de cette étude? Sur le plan pratique, l'étude confirme la pertinence de la PAIF, comme levier normatif pour guider l'augmentation des investissements dans l'EG par l'intermédiaire de la coopération internationale. Elle confirme la pertinence de projets ciblant l'EG ou l'intégrant de façon pleine ou partielle, au niveau des résultats pour les femmes, les filles et d'autres personnes marginalisées y compris des femmes handicapées et des personnes LGBTQ. Notre analyse nous rappelle aussi que l'abandon de projets stratégiques comme Voix et leadership des femmes, pour libérer des ressources pour des projets sécuritaires, n'amène pas nécessairement plus de sécurité aux populations vulnérables. De surcroît, les résultats plus limités des interventions avec la Police n'indiquent pas que la coopération avec cette institution devrait cesser. Plutôt, ils suggèrent qu'une plus fine articulation entre l'assistance ciblée sur certaines unités de la PNH, le renforcement des liens entre la Police et des associations clés de la société civile, ainsi qu'une meilleure articulation de l'assistance avec une approche diplomatique adaptée au contexte, augmenteraient la probabilité d'inscrire les avancées EG dans la durée.

Sur les plans méthodologique et théorique, l'étude nous rappelle l'importance de se pencher sur l'atterrissage des politiques comme la PAIF dans divers contextes Sud – autant pour les rapports de la Vérificatrice générale que pour la littérature scientifique. Elle souligne l'importance d'examiner les résultats d'un échantillon de projets sur le terrain, peu étudiés dans le rapport de la Vérificatrice générale. L'étude a ciblé les domaines de la justice et de la sécurité, mais il est aussi important de documenter la mise en œuvre de la PAIF dans des secteurs comme la santé et la croissance inclusive, où le Canada s'est aussi investi. L'étude nous rappelle aussi la pertinence d'examiner la construction sociale de la coopération, notamment l'interaction entre les normes, l'agentivité, les dynamiques institutionnelles et sociales au Canada et dans les pays partenaires comme Haïti. Malgré nos efforts, nous avons trouvé peu de données probantes sur l'agentivité de l'État haïtien dans ces processus décisionnels. Cette brèche reste à combler dans de futures études.

Finalement, les contraintes à l'avancée de l'EG, enracinées dans des structures comme le patriarcat et renforcées par l'actuelle crise multi-dimensionnelle en Haïti, soulignent l'importance d'inclure l'analyse des structures et des conjonctures dans toute analyse institutionnaliste. Dans cette perspective, l'élimination de USAID et la coupure de l'aide américaine par l'administration Trump, ainsi que les pressions fiscales sur l'aide d'autres pays y compris le Canada, nous rappellent que la coopération au développement n'est pas un acquis définitif. L'utilisation responsable de la coopération internationale, par les parties prenantes nationales et internationales, est indispensable pour la maintenir et en améliorer les résultats pour les populations qui en ont plus besoin. L'achèvement du processus de transition entamé par les Haïtiens en 2024 et l'élection d'un gouvernement légitime sur cette base, pourraient générer des synergies plus porteuses de sécurité, de justice et d'égalité pour tou.tes, espérées par les Haïtiens et les Haïtiennes. Espérons que les partenaires Canadien.nes soient aussi au rendez-vous dans les mois et les années à venir. Sinon, les voix qui s'élèvent contre la coopération internationale au développement -- en Haïti, au Canada, aux États Unis et autre part -- auront peut-être raison d'invoquer des scénarios plus radicaux.

Notes

1. Woroniuk, B. « Happy fifth anniversary », traduction libre, ici et autre part.
2. AQOCI. « La nouvelle politique d'aide ».
3. Brown, S. et L. Swiss. « Canada's FIAP". Une recension systématique de cette littérature sera présentée dans l'article d'introduction et de synthèse comparative qui chapeautera les études de cas sur l'atterrissage de la PAIF en Colombie, en Haïti et en Jamaïque/CARICOM.
4. Tiessen, R. »What's new about Canada's"; Cadesky, J. "Built on shaky ground".
5. Thompson, J. et M. Sondarjee. « La politique étrangère peut-elle ».
6. Swan, E. « 'The personal is political!'".
7. Rao, S. et R. Tiessen. « Whose feminism(s)? Overseas partner ».
8. Bureau de la vérificatrice générale. « Mise en œuvre de la Politique ».
9. Salahub, J. « Canada, Haiti and Gender".
10. Baranyi, S. et C. Binette. « The erasure of gender". En parallèle avec les articles de Salahub ainsi que de Baranyi et Binette sur la dimension genre, un débat scientifique émergea entre des critiques foucaldiennes de la sécurisation de l'aide canadienne, versus des analyses plus nuancées de cette coopération. Voir Walby, K. et Monaghan, J. pour le premier pôle du débat, ainsi que Baranyi, S. (dans RCPE/CFPJ, 2014) pour le deuxième.

11. Ibid., 253.
12. A titre d'exemple, voir CERIUM. "Échange public sur Haiti".
13. Krook, M.L et F. Mackay. *Gender, Politics and Institutions.*
14. Kenny, L. "A feminist institutionalist approach."
15. Baranyi, S. « Haïti : le chaos. »
16. RNDDH. « Assassinat tragique de Jovenel »; SG NU. « Rapport du Secrétaire général », S/2021/828.
17. Baranyi, S. "How can Canada play"; SG NU, "Rapport du Secrétaire général », S/2022/117.
18. CPT. « Accord politique pour une transition »; SG NU. « Rapport du Secrétaire général », S/2024/508.
19. La presse canadienne. « Haïti : les gangs contrôlent ».
20. AMC. « Rapport d'étape 2020-2021 ».
21. AMC. « Évaluation de la programmation », 16.
22. Ibid., 9.
23. Ibid.
24. Les données dans ce paragraphe viennent de AMC. « Projets d'aide internationale ».
25. AMC. « Évaluation de la programmation », 4.
26. Ibid., 32.
27. Ibid.
28. OCID. "Haïti élections » et « Haïti élections ».
29. Engler, Y. "End Canada's support".
30. Échanges et entretien avec AMC, décembre 2021.
31. Baranyi, S. « How can Canada play".
32. CÉRIUM, « Échange publique sur Haïti »; Chantal, R. « Sébastien Carriere, Haïti ».
33. Baranyi, S. et Y. Chérizard. « La descente dans l'enfer ».
34. Roc, N. « Et si le Canada ». Isme, C. « Rôle du Gouvernement canadien ».
35. Gouvernement du Canada. « Communiqué: 2023 Canada-CARICOM ».
36. Radio Canada. « Le gouvernement canadien prévoit » et échanges avec AMC, 30 juin 2023.
37. Chambre des communes. « La situation des droits ».
38. Engler, Y. "Haitians have no reason"; Coopération Canada. « Canadian response to multidimensional".
39. ASFC. « Accès à la justice », 2, 6.
40. Échanges et entretien avec cadres d'AMC, mai 2024.
41. Ibid., 6.
42. Entretien ASFC.
43. Entretien CALSDH.
44. ASFC. « Accès à la justice », 7.
45. Ibid.
46. Ibid., 15.
47. Ibid., 16.
48. Ibid., 21-22.
49. Ibid., 25.
50. Skafar, I. « KOURAJ face à la discrimination ».
51. ASFC. « Accès à la justice », 68.
52. Entretien ASFC.
53. Ibid.
54. Entretien Cowater.
55. Cowater. « Appui à une police », 4.
56. Ibid.
57. Échanges et entretien avec cadres d'AMC, mai 2024.
58. Ibid., 15.
59. Entretien Cowater.
60. Cowater. « Projet d'appui à une meilleure », 2.
61. AMC. « Projets d'aide internationale ».

62. Cowater. « Projet d'appui à une meilleure », 3.
63. Échanges et entretien avec cadres d'AMC, mai 2024.
64. Ibid., 4.
65. Ibid., 7.
66. Ibid., 4.
67. Échanges PNH.
68. SG NU. Rapport du Secrétaire général, S/2025/226, 17.
69. Entretien Cowater.
70. AMC. « Projets d'aide internationale ».
71. CECI. « Voix et Leadership des Femmes », 7.
72. Ibid, 9.
73. Échanges et entretien avec cadres d'AMC, mai 2024.
74. Entretien CECI.
75. Ibid.
76. Ibid.
77. CECI, « Voix et Leadership des Femmes », 7.
78. Ibid., 16.
79. Ibid., 18.
80. Ibid., 17.
81. Entretien MIEFH.
82. Entretien CECI.
83. CECI. « Voix et Leadership des Femmes », 43.
84. Ibid., 45.
85. Entretien, experte canadienne.
86. Entretien CECI.
87. Entretien, experte canadienne.
88. Ibid.
89. AMC. « Évaluation de la programmation », 4.

Remerciements

Nous remercions tou.tes ceux et celles qui ont participé aux entretiens et aux échanges avec les auteur.es, les organisations qui ont partagé des documents internes, ainsi que les évaluateur.es de ce manuscrit.

Conflits d'intérêt

Nous confirmons qu'aucun conflit d'intérêt existe en lien avec cette étude scientifique indépendante.

Bios

Stephen Baranyi est professeur titulaire à l'École de développement et de mondialisation, à l'Université d'Ottawa. Il étudie les politiques et la coopération internationale du Canada dans les Amériques depuis les années 1980. En Haïti depuis 2005, il travaille en partenariat avec des analystes et des associations haïtien.nes, sur des enjeux de droits humains, de sécurité publique et de développement. Il a publié de nombreux articles sur ces sujets dans des revues scientifiques, ainsi que dans des livres de référence.

Nancy Saint Louis est doctorante à l'École de développement et de mondialisation, à l'Université d'Ottawa. D'origine haïtienne, elle mène sa recherche doctorale sur l'accès limité des femmes

handicapées à la justice et à la sécurité en Haïti. Elle détient deux maitrises, une en anthropologie de l'Université de Brasilia et l'autre en études du développement, de l'Université d'État d'Haïti.

Bibliographie

Échanges par courriel et entretien virtuel avec des fonctionnaires de la direction générale des Amériques, AMC, le 2 et 21 décembre 2021.

Échanges par courriel avec des fonctionnaires de la direction générale des Amériques, AMC, le 27 et 30 juin 2023.

Échanges par courriel et entretien virtuel avec des cadres de la Direction générale des Amériques, AMC, le 18 avril et le 15 mai 2024.

Échanges par courriel avec un cadre de la PNH, 3 et 9 avril 2025.

Entretien virtuel avec une responsable du CECI, le 17 mars 2025.

Entretien virtuel avec une experte canadienne, le 18 mars 2025.

Entretien virtuel avec une responsable d'ASFC, le 20 mars 2025.

Entretien virtuel avec une responsable de MIEFH, le 27 mars 2025.

Entretien virtuel avec des responsables de Cowater International, le 9 avril 2025.

Entretien avec une cadre de la PNH, le 23 avril 2025.

Entretien avec un responsable de CALSDH, 2 mai 2025.

Réseau National de Défense des Droits Humains – RNDDH. Assassinat tragique de Jovenel Moïse : Le président a été livré par des responsables de sa sécurité. Port-au-Prince, RNDDH, 2021.

Affaires mondiales du Canada -- AMC. Rapport d'étape 2020-2021 d'AMC sur le Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité. Ottawa, AMC : 2021. Disponible sur https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/women-peace-security-femmes-paix-securite/2020-2021-progress-reports-rapports-etapes-gac-amc.aspx?lang = fra.

AMC. Évaluation de la programmation de l'aide internationale en Haïti. 2016-2017 à 2020-2021. Ottawa : AMC, 2023.

AMC. Projets d'aide internationale financés par AMC. Disponible sur : https://w05.international.gc.ca/projectbrowser-banqueprojets/filter-filtre?cc = HT#resultsTbl.

AMC. Projets d'aide internationale financés par AMC. Disponible sur : https://w05.international.gc.ca/projectbrowser-banqueprojets/project-projet/details/d004513001?_ga = 2.53911083.2030855348.1755993429-459918026.1755993429.

Association québécoise des organismes de coopération international -- AQOCI. La nouvelle politique d'aide internationale féministe du Canada est prometteuse, mais sans financement additionnel, est-elle réaliste? Communiqué de presse d l'AQOCI, 12 juin 2017.

Avocats sans frontières Canada -- ASFC. Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti. Rapport final sur les résultats et les opérations 1er avril 2017 au 30 juin 2024. Rapport interne. Québec : ASFC, 2024.

Baranyi, S. « Haïti : le chaos, la refonte du système ou le bricolage continu? » *Diplomatie* 2019, 100: 30-35.

Baranyi, S. "How can Canada play a more responsible role in Haiti?" McLeod Group Blog, 30 août, 2021.

Baranyi, S. "Canada and the Security-Development Nexus in Haiti: The 'Dark Side' or Changing Shades of Grey?" *Canadian Foreign Policy Journal* 20, no. 2 (2014): 163–175.

Baranyi, S. et S. Binette. "The erasure of gender in Canada-Haiti cooperation?" Dans R. Tiessen, et S. Baranyi, dirs. *Omissions and Obligations: Canada's Ambiguous Actions on Gender Equality*. Montréal: MQUP, 2017: 237-260.

Baranyi, S. et Y. Chérizard. « La descente dans l'enfer ou une sortie de la crise en Haïti : quel rôle pour le Canada? » Blogue du CÉPI, 11 mars 2024.

Brown, S. et L. Swiss. « Canada's Feminist International Assistance Policy: Game changer or fig leaf? » *How Ottawa spends, 2017-2018*. Ottawa: Carleton University Press, 2017, 117-131.

Bureau de la vérificatrice Générale du Canada -- BVG. Mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe du Canada. Rapport 4 au Parlement du Canada. Ottawa : BVG, 2023.

Cadesky, J. "Built on shaky ground. Reflections on Canada's Feminist International Assistance Policy." *International Journal* 75, no. 3 (2020): 298–312.
CECI. Voix et Leadership des Femmes - Pou Fanm Pi Djanm-Haiti. Rapport Final novembre 2018-Décembre 2023. Rapport interne. Montréal : CECI, 2023.
Centre d'études de recherche internationale, Université de Montréal -- CÉRIUM. Échange publique sur Haïti et le Canada, entre Sébastien Carriere et Stephen Baranyi, 30 octobre 2023.
Chambre des communes. La situation des droits de la personne en Haiti. Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Ottawa : Parlement, 2023.
Chantal, R. « Sébastien Carriere, Haïti et la pensée blanche. » Blogue sur Rezo nodwes, 23 aout 2023.
Conseil présidentiel de transition – CPT. Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée. Port-au-Prince : CPT, 3 avril 2024.
Coopération Canada. Canadian response to the multidimensional crisis in Haiti. Lettre au Premier Ministre Trudeau, signée par AQOCI, Concertation pour Haïti et Coopération Canada. Ottawa : CC : 10 mai 2024.
Cowater International. Appui à une police professionnelle et inclusive (APPI) en Haïti. Rapport Annuel 2024-2025. Ottawa : Cowater, 15 mai 2025.
Cowater International. Projet d'appui à une meilleure intégration des femmes à la Police nationale d'Haïti (PAMIF-PNH). Rapport interne. Ottawa : Cowater, 28 février 2025.
Engler, Yves. "End Canada's support for Haiti's dictatorship." Blogue, 2 juin 2021.
Engler, Yves. "Haitians have no reason to trust Canadian 'assistance'." Blogue, 27 aout 2022.
Gouvernement du Canada. Communiqué: 2023 Canada-CARICOM Foreign Ministers' Group meeting. 22 juin 2023.
Isme, C. « Rôle du Gouvernement canadien en Ayiti. » Blogue du CÉPI, 5 janvier 2023.
Kenny, M. « A feminist institutionalist approach." *Politics & Gender*, 2014, 10(4): 679–684.
Krook, M. L., and F. Mackay. *Gender, Politics and Institutions: Towards a Feminist Institutionalism?* Londres et New York: Palgrave Macmillan, 2011.
La Presse canadienne. « Haïti : les gangs contrôlent la quasi-totalité de la capitale, selon l'ONU. » 3 juillet 2025.
Mouvement pour l'intégration et l'émancipation des femmes handicapées -- MIEFH. Power point de présentation sur le projet VLF-Rapport. 11 novembre 2019.
Observatoire citoyen pour l'institutionnalisation de la démocratie – OCID. « Haïti élections : L'OCID 'fortement préoccupé' ». Dans Alterpresse, 9 janvier 2016. Disponible sur : https://reliefweb.int/report/haiti/ha-ti-lections-l-ocid-fortement-pr-occup.
OCID. « Haïti-Élections : L'Ocid appelle les protagonistes à faire preuve de fair-play. » Alterpresse 30 janvier 2017. Disponible sur : https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-elections-l-ocid-appelle-les-protagonistes-faire-preuve-de-fair-play.
Radio Canada. « Le gouvernement canadien prévoit l'envi de formateurs de la GRC en Haïti. » 3 octobre 2023.
Rao, S. et R. Tiessen. "Whose feminism(s)? Overseas partner organizations' perceptions of Canada's Feminist International Assistance Policy." *International Journal* 75, no. 3 (2020): 349–366.
Roc, N. « Et si le Canada ne venait pas en Haïti? » *Alterpresse,* 12 novembre 2022.
Salahub, J.E. « Canada, Haiti and Gender Equality in a 'Fragile State'." Dans S. Baranyi et R. Culpeper, dirs. *Fragile States or Failing Development? Canadian Development Report 2008.* Ottawa: North-South Institute, 2008.
Secrétaire général des Nations Unies – SG NU. Rapport du Secrétaire général, S/2021/828.
Secrétaire général des Nations Unies – SG NU. Rapport du Secrétaire général, S/2022/117.
Secrétaire général des Nations Unies – SG NU. Rapport du Secrétaire général, S/2024/508.
Secrétaire général des Nations Unies – SG NU. Rapport du Secrétaire général, S/2025/226.
Skafar, I. « KOURAJ face à la discrimination: un aperçu de la situation de la communauté LGBTI en Haïti. » 26 avril 2018. Sur http://www.cooperationvolontaireasfcibcr.com/blogue/kouraj-face-a-la-discrimination-un-apercu-de-la-situation-de-la-communaute-lgbti-en-haiti/.
Swan, E. "'The personal is political!': exploring the limits of Canada's feminist international assistance policy under occupation and blockade." *Canadian Foreign Policy Journal* 27, no. 1 (2020): 117–135.

Thompson, J. et M. Sondarjee, « La politique étrangère peut-elle être féministe? » Dans Thompson, J. et M. Sondarjee. *Perspectives féministes en relations internationales. Penser le monde autrement*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2022.

Tiessen, R. "What's new about Canada's Feminist International Assistance Policy and why 'more of the same' matters." *The School of Public Policy Publications* 12, no. 44 (2020): 16.

Walby, K., and J. Monaghan. "Haitian Paradox' or Dark Side of the Security-Development Nexus? Canada's Role in the Securitization of Haiti, 2004-2009." *Alternatives: Global, Local, Political* 36, no. 4 (2010): 273–287.

Woroniuk, B. "Happy fifth anniversary to Canada's Feminist International Assistance Policy." Equality Fund blog, July 25, 2022.